

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

2023

, UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
DOSSIERS POLITIQUES	4
Adoption de la nouvelle loi sur le statut de l'artiste : une victoire historique !	4
Ententes collectives : des premières négociations entamées	6
Un plan stratégique 2023-2027 ambitieux	7
Loi canadienne sur le droit d'auteur	9
Copibec : gain de cause pour l'UNEQ	9
Lecture, priorité nationale	10
Culture en action	11
Autres représentations de l'UNEQ	11
COMMUNICATIONS	12
Communications externes	12
Communications internes	14
SERVICES AUX MEMBRES	15
Consultations juridiques et fiscales	15
Prévention du harcèlement et de la violence	15
L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre	16
Ateliers de formation : une riche programmation 2022-2023	16
Programme de parrainage	18
Location de salles virtuelles Zoom	18
PROGRAMMES DE DIFFUSION	19
Parlez-moi d'une langue !	19
Tournées-rencontres	19
La culture à l'école	20
<i>Writers in CEGEPS</i>	20
Infocentres littéraires L'ÎLE et Le RÉCI(F)	20
VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE	21
La Nuit de la lecture au Québec : une 5 ^e édition réussie	21
Les Rendez-vous du premier roman, 10 ^e saison	22
Les résidences d'écriture	24
Les bourses d'écriture	25
Bal littéraire	25
Table ronde ANEL-UNEQ dans le cadre du Festival Québec en toutes lettres	26
La ligue d'improvisation littéraire	26
L'UNEQ DANS LES RÉGIONS	27
Comité des régions	27
Collaboration avec les associations régionales	27
Autres rencontres avec des organismes en région	27
<i>Format papier</i>	27
Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ	28
5 à 7 des membres à Québec	28
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	29
Mutualiser les données du secteur du livre	29
Aboutissement du projet <i>Créer du lien</i>	29
Améliorer la découvrabilité de la littérature québécoise	29
ÉQUIPE	30

D'avril 2022 à mars 2023 : une année de grands changements



Chères membres,
chers membres,

Vous avez entre
les mains le
rapport d'activités
2022-2023 de
votre Union. Vous
constaterez, à sa
lecture, que ce fut
une année riche

en activités. Je vous laisse parcourir ces pages présentant une à une nos actions de valorisation de la littérature comme nos actions syndicales visant à défendre vos intérêts socioéconomiques.

Il m'est impossible de présenter ce rapport d'activités sans m'attarder sur les deux événements majeurs qui auront un impact à long terme sur l'avenir de notre organisme.

D'abord, une victoire !

Le 3 juin 2022, l'Assemblée nationale du Québec votait à l'unanimité une nouvelle loi sur le statut de l'artiste après des années de revendications. Notre slogan de campagne, « Écrivain-e, artiste à part entière », devenait enfin une réalité juridique.

Après plusieurs réunions publiques d'informations aux auteurs et autrices,

Après une lettre ouverte publiée dans la Presse + et signée par plus de 1 000 écrivaines et écrivains,

Après une mobilisation sans précédent de tous les syndicats d'artistes au Québec regroupés en coalition temporaire,

Après des dizaines et des dizaines de réunions avec les représentants du gouvernement, les partis d'opposition et les députés indépendants,

Après toutes ces actions, l'Assemblée nationale du Québec a reconnu les injustices vécues par de nombreux artistes de la littérature et a décidé

d'agir de manière transpartisane pour nous permettre d'obtenir ce que peu croyait possible : une intégration de la littérature à la Loi S32.1 !

Cette victoire tant attendue a permis d'enclencher ce que l'UNEQ appelait de ses vœux depuis sa fondation : la possibilité de s'asseoir à la table de négociation avec les maisons d'édition et d'établir des conditions minimales de travail pour les écrivaines et les écrivains. Un chantier considérable auquel nous nous sommes attelés dès que la nouvelle Loi a été adoptée.

Ensuite, un revers.

Le 8 décembre 2022, alors que nous organisons des réunions pour présenter à nos membres le nouveau plan stratégique 2023-2027, forts de nos nouvelles responsabilités et habités par la motivation d'agir rapidement pour que les négociations d'ententes collectives deviennent réalité, une crise inédite a secoué notre organisme.

Sur les réseaux sociaux, des écrivaines et des écrivains ont remis en question la vision et les décisions prises par le conseil d'administration. Très vite, le débat et les échanges se sont durcis et il me faut bien admettre que malgré tous les efforts de notre équipe pour informer et documenter au mieux les sujets qui faisaient les manchettes, l'UNEQ a échoué à fédérer et rassembler les artistes pour un dialogue constructif.

Cette crise a mené à une assemblée générale extraordinaire le 29 mars 2023 qu'il sera difficile d'oublier et dont le résultat — le refus d'adopter la résolution concernant les cotisations syndicales — a conduit le conseil d'administration à annoncer sa démission en bloc.

Je quitterai moi-même mes fonctions de directeur général le 31 mai 2023, à l'issue de l'assemblée générale

annuelle, après cinq années et demie passionnantes, enthousiasmantes et riches d'apprentissages. Une partie de l'équipe permanente, hélas trop affectée par cette épreuve, a également décidé de tourner la page. Je le regrette, car mon ambition en tant que gestionnaire est, et restera, d'offrir à mes collaboratrices et collaborateurs un cadre de travail sécuritaire, épanouissant et bienveillant.

Tout au long de cette année 2022-2023, le conseil d'administration et l'équipe permanente ont continué de travailler ensemble avec la volonté infaillible de faire valoir la force du collectif et de l'Union. Je tiens à remercier chacune et chacun.

La nouvelle Loi S32.1 est en place. Vous avez maintenant droit à la négociation collective de vos conditions de travail. Les victimes de harcèlement sont maintenant mieux protégées. Dès la signature d'ententes collectives, vous aurez accès à des recours nouveaux comme la médiation et l'arbitrage, et vous pouvez dès maintenant faire appel au Tribunal administratif du travail.

Ce sont probablement ces derniers éléments que je garderai en priorité en mémoire, car ils représentent des gains importants pour toutes et tous, mais particulièrement pour les artistes les plus injustement confrontés à des situations découlant d'un rapport de force déséquilibré avec leur éditeur ou diffuseur. Et, finalement, n'est-ce pas cela le sens même de notre travail et de notre mission syndicale : unir nos forces pour se soutenir ?

Merci à celles et ceux qui m'ont fait confiance.

Longue vie à une UNEQ solidaire, visionnaire et audacieuse.

Laurent Dubois

Adoption de la nouvelle loi sur le statut de l'artiste : une victoire historique !

Le 3 juin 2022, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité le projet de loi 35 visant à moderniser et harmoniser le statut professionnel de l'artiste. Désormais, la législation place les écrivaines et les écrivains sur le même pied d'égalité que les artistes des autres disciplines et reconnaît le lien de travail qui les unit à leurs maisons d'édition et diffuseurs.

Pour obtenir cette nouvelle *Loi*, l'UNEQ a mené plusieurs actions en collaboration avec les autres associations d'artistes. Grâce à son engagement, le projet de loi 35 a été adopté avant la fin de la session parlementaire et a permis d'éviter que la révision tant attendue de la loi sur le statut de l'artiste ne reparte à zéro avec les élections provinciales qui s'enclenchaient à la rentrée d'automne.

- **27 avril 2022** : l'UNEQ salue publiquement le projet de loi déposé par la ministre de la Culture et des Communications et invite le gouvernement et les partis d'opposition à l'étudier et à l'adopter dans les meilleurs délais. Elle se mobilise notamment pour que la suggestion formulée par l'opposition de confier l'étude du projet de loi à une commission parlementaire moins surchargée que celle de « culture et éducation » pour accomplir cet objectif dans les temps, soit approuvée.
- **Mai 2022** : l'UNEQ lance une campagne de mobilisation auprès de ses membres afin de soutenir le projet de loi : « pour l'adoption rapide du projet de loi 35 ! »
- **24 mai 2022** : la présidente Suzanne Aubry et le directeur général Laurent Dubois participent avec d'autres représentants des associations d'artistes à une audience en commission parlementaire sur l'étude du projet de loi 35 à l'Assemblée nationale. Leur intervention est retranscrite sur [le site de l'UNEQ](#).
- **3 juin 2022** : La nouvelle *Loi* est adoptée et l'UNEQ communique largement sur cette victoire historique.



Il s'agit d'une avancée considérable pour l'UNEQ pour laquelle la révision de la *Loi* était un objectif fondamental depuis plusieurs décennies et était devenue une priorité absolue depuis 2018.

Les nombreuses rencontres avec les instances politiques, les partis d'opposition, les actions de lobbying menées conjointement avec d'autres syndicats d'artistes mais aussi la grande mobilisation des membres ont permis d'aboutir à ce résultat historique, porteur de grands changements pour le secteur de la littérature au Québec.

« Wow !

Je viens de lire l'incroyable, l'inespérée annonce ! Quelle nouvelle grandiose !

Bravo à toute votre équipe, Laurent, pour cette victoire historique, qui me rend tellement fière d'appartenir à l'UNEQ !

Quelle lutte de tous les instants, cela a été !

Transmettez au CA et à l'équipe ma plus sincère reconnaissance pour ce combat enfin gagné. »

Pauline Gélinas

Lire la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène* (RLRQ, chapitre S-32.1) : www.legisquebec.gc.ca/fr/document/lc/s-32.1

Les principales avancées permises par la nouvelle Loi pour protéger les artistes de la littérature

- Les producteurs et diffuseurs qui contractent avec les artistes de la littérature ont désormais l'obligation de négocier des ententes collectives avec l'UNEQ, dès que celle-ci leur envoie un avis de négociation.
 - Lorsqu'une entente collective est conclue, celle-ci doit comporter des conditions minimales régissant la relation contractuelle entre les artistes et les diffuseurs ainsi qu'une procédure d'arbitrage de griefs. Cette procédure permet d'assurer le respect des conditions minimales et de mettre en place un mécanisme si des fautes sont commises à cet égard et qu'elles ne sont pas réglées à l'amiable.
- L'autrice ou l'auteur n'aura pas à y faire face seul, car l'UNEQ pourra la ou le représenter adéquatement et intervenir directement auprès de l'autre partie.
- Les artistes ont désormais davantage de recours, qu'il sera possible d'exercer directement auprès du Tribunal administratif du travail (TAT). Auparavant, les autrices et les auteurs devaient se tourner vers les tribunaux de droit commun, un processus plus long et plus coûteux. En outre, il peut être possible de recourir au TAT même en l'absence d'une entente collective, par exemple dans le cadre de plaintes pour des pratiques interdites.
 - En matière de harcèlement psychologique ou sexuel, les autrices et les auteurs sont désormais protégés par des normes du travail comme celles des autres travailleuses et travailleurs du Québec et disposent d'un recours au TAT à ce niveau également.



Adoption du projet de loi 35 le 3 juin 2022 à l'Assemblée nationale du Québec



Ententes collectives : des premières négociations entamées

Dès l'adoption du projet de loi 35, l'UNEQ a mis en place plusieurs actions en vue d'entamer les négociations d'une première entente collective dans le milieu du livre. Ces actions ont été réalisées grâce à un soutien financier accordé par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme *Autres interventions particulières en culture et en communication*.

Une équipe renforcée

L'UNEQ a accueilli deux ressources juridiques en son sein : Angelica Carrero et Éléna Deleuze. Elles sont respectivement entrées en fonction à la fin août et au début du mois de septembre 2022, joignant ainsi le comité de négociations, formé de Laurent Dubois, Suzanne Aubry et Geneviève Lauzon. D'importants travaux d'analyse et de synthèse ont alors été réalisés : repérage et explication des problématiques et des enjeux observés dans les dossiers et les cas acheminés à l'UNEQ au fil du temps, étude approfondie du texte de la nouvelle Loi en parallèle avec les statuts et règlements de l'UNEQ, consultations de ressources juridiques externes spécialisées en droit du divertissement et en droit d'auteur.

Des groupes de discussion pour établir le cahier des charges des négociations

Afin d'établir un cahier des charges exhaustif et pertinent, le comité de négociation a organisé des groupes de discussion : quatre groupes de littérature générale adulte et jeunesse qui comptaient chacun entre sept et huit personnes, et un groupe d'illustratrices et illustrateurs piloté par Illustration Québec. Le comité a également rencontré et échangé avec des associations d'artistes du milieu de la littérature : Illustration Québec, l'Association des traducteurs

et traductrices littéraires du Canada (ATTLC), la Quebec Writers' Federation et l'Association des écrivaines et des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ). Ces différentes actions ont révélé les aspects prioritaires à négocier, notamment la rémunération, la périodicité des contrats, la liberté de pratique et les questions touchant à la reddition de comptes.

De premières rencontres avec les vis-à-vis

Deux avis de négociation ont été envoyés le 7 novembre 2022 à l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et à Sogides, la filiale livre du groupe Québecor. Les premières rencontres ont eu lieu en décembre 2022 et en janvier 2023 afin de planifier et de coordonner les futures négociations : présentation et constitution des comités, échéanciers, méthodologie, financement de l'UNEQ. Les éléments abordés concernaient principalement l'article 26.1 de la nouvelle Loi à propos du prélèvement de cotisations dans le cadre d'une entente intérimaire qui couvrirait la période de négociation, ainsi que l'aire d'application.

Sur ce dernier point, la proposition de l'UNEQ vise tous les artistes de la littérature, pour tous les genres littéraires. La contreproposition de l'ANEL exclue tout livre publié à compte d'auteur et tout livre qui

n'est pas compris dans la définition de la « littérature » de la nouvelle Loi selon l'interprétation qu'en fait l'ANEL qui ne considère pas le livre pratique, scientifique, technique et scolaire comme devant être couverts par la Loi S32.1. Du côté de Sogides, la contreproposition s'apparentait à celle de l'ANEL mais excluait également la bande dessinée, le livre d'art, y compris les livres d'illustration ou de photographie.

En raison des contestations survenues au sein de la communauté des écrivaines et des écrivains et des répercussions sur le travail entamé par l'UNEQ, les négociations ont dû être momentanément interrompues et les discussions devront être relancées à ce sujet.

« Bravo à vous de l'UNEQ, quelle belle nouvelle et surtout la protection assurée dans nos négociations en tant qu'autrices et auteurs. Nous sommes entre de bonnes mains. Merci, vous avez ma reconnaissance. »

Lise Tapp



Un plan stratégique 2023-2027 ambitieux

Portés par l'adoption de la nouvelle *Loi*, les membres du conseil d'administration de l'UNEQ et l'équipe permanente se sont réunis le 16 septembre 2022 pour un lac-à-l'épaule afin de bâtir ensemble le plan stratégique 2023-2027 de l'UNEQ. Cette journée d'échanges, très fructueuse, a permis de réfléchir collectivement à l'avenir de l'Union au regard des grands changements apportés par la nouvelle *Loi* et de bâtir un plan d'action ambitieux, validé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 3 novembre 2022.

Les valeurs de l'UNEQ, établies depuis 2018

- **Culture** – L'UNEQ est une association professionnelle qui joue un rôle important dans le paysage culturel québécois. Elle travaille à améliorer le statut socioéconomique de toutes les écrivaines et de tous les écrivains ainsi qu'à mettre en valeur leur apport essentiel à la culture québécoise.
- **Vision** – L'UNEQ a une vision à long terme de l'impact qu'a la littérature sur la société, ainsi que de celui qu'ont certains enjeux sociaux sur la littérature, la crise climatique au premier chef. Elle souhaite donc inscrire ses actions dans une perspective de développement durable, de sorte à assurer la pérennité non seulement du champ littéraire, mais également du monde dans lequel nous vivons.
- **Solidarité** – En qualité de syndicat professionnel, l'UNEQ milite pour des décisions politiques qui protègent les intérêts socioéconomiques de toutes les écrivaines et de tous les écrivains. L'UNEQ veille à les informer sur ces enjeux ainsi qu'à développer la solidarité des membres entre eux et avec toutes les créatrices et créateurs.
- **Audace** – L'UNEQ n'a pas froid aux yeux quand il s'agit de défendre ses missions. Elle est, pour cela, prête à relever avec audace et détermination les défis qui s'offrent à elle.



Crédit photo : UNEQ

Les objectifs prioritaires de l'UNEQ

- Établir et mettre en application un cadre de conditions de travail minimales pour les artistes de la littérature.
- Clarifier les définitions d'autrice et d'auteur professionnel-le-s et consolider leur rôle dans la société.
- Renforcer le rôle de l'UNEQ comme leader syndical.
- Œuvrer à la diversification du membrariat, de l'équipe permanente et du conseil d'administration, ainsi qu'à la représentativité au sein de l'UNEQ.
- Stabiliser la santé financière et les ressources humaines de l'UNEQ dans un modèle d'affaires adapté à son rôle de syndicat.
- Poursuivre la mission de valorisation de la littérature québécoise.

[Lire le plan stratégique 2023-2027](#)

Le Plan stratégique 2023-2027 a été présenté aux membres lors de deux réunions les 7 et 8 décembre 2022, avant d'être diffusé publiquement le 15 décembre.

Deux des principales actions prévues dans le cadre de ce plan stratégique ont alors suscité de nombreuses réactions et critiques chez les écrivaines et les écrivains, membres comme non-membres : la mise en place de cotisations syndicales et la vente de la Maison des écrivains.

La décision de vendre la Maison des écrivains, devenue une charge financière trop lourde pour l'Union, avait été mûrement réfléchi par le conseil d'administration au fil des ans et finalement entérinée le 3 novembre 2022. En effet, aux prises depuis plusieurs années avec un déficit structurel chronique, l'Union n'a plus les moyens financiers d'entretenir le bâtiment qui doit faire l'objet de nombreux travaux de rénovation et d'aménagement pour pouvoir accueillir du public de façon sécuritaire et inclusive.

La résolution sur les cotisations syndicales avait quant à elle été soumise aux membres lors de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2022 et avait fait l'objet d'un vote favorable des membres présents, à 44 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. Elle prévoyait que soient mises en place des cotisations syndicales de 2,5 % pour les membres et de 5 % pour les non-membres sur les redevances des contrats en cours d'exécution des maisons d'édition avec qui des négociations seraient entreprises en vue d'aboutir à une entente collective. Cependant, le manque d'information préalable sur la nature de la résolution à l'ordre du jour et la faible représentativité des membres à cette assemblée ont suscité l'incompréhension et la colère de plusieurs écrivaines et écrivains.

Analysant le déroulé de la convocation des membres en juin et prenant acte qu'une erreur de procédure avait eu lieu, la présidente de l'UNEQ a pris la décision, le 28 décembre 2022, de remettre au vote la résolution sur les cotisations syndicales lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Quelques semaines plus tard, à l'écoute des revendications portées par les membres concernant la vente de la Maison des écrivains, le conseil d'administration prenait également la décision de soumettre cette question au vote des membres lors de la même assemblée générale extraordinaire, fixée au 29 mars 2023. En choisissant cette date, le conseil souhaitait offrir aux écrivaines et aux écrivains non-membres de l'UNEQ la possibilité de le devenir et ainsi de bénéficier du droit de vote lors de cette assemblée, conformément aux statuts et règlements de l'Union. La création d'un comité consultatif sur les cotisations syndicales était également annoncée, et celui-ci s'est réuni à trois reprises au cours du mois de février 2023 avant de livrer ses recommandations au conseil d'administration. Les membres du comité étaient : Julie Barlow, Nicolas Calvé, Dominique Fortier, Patricia Lévesque, Sophie-Luce Morin, Nicolas F. Paquin, Daniel Payette, Yvon Rivard, Anne-Marie Sicotte et Pierre-Yves Villeneuve.

Ces actions ne sont pas parvenues à apaiser les esprits. Les discussions, souvent houleuses, se sont poursuivies sur les réseaux sociaux et par voie de presse via des lettres d'opinion. Les tentatives de l'UNEQ pour apaiser les tensions et informer les membres, grâce notamment à un guide de 38 pages répondant aux questions les plus fréquemment posées, sont également restées vaines, tant la polarisation des membres sur ces sujets était forte.



L'assemblée générale extraordinaire du 29 mars s'est donc déroulée dans un contexte particulièrement tendu. Les membres ont rejeté la proposition sur les cotisations syndicales avec 248 voix contre (55,98 %), 178 voix pour (40,18 %) et 17 abstentions (3,84 %), tandis que la décision de vendre de la Maison des écrivains a remporté une faible majorité à 189 voix pour (48,59 %), 175 voix contre (44,99 %) et 25 abstentions (6,43 %). La vente de la maison fait néanmoins l'objet d'un moratoire de 18 mois, tel que prévu par la résolution adoptée, dans le but de donner la priorité à des projets de rachat favorisant la vocation littéraire du lieu.

À la suite de cette assemblée, les membres du conseil d'administration ont annoncé leur décision de démissionner collectivement à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle. Un appel de candidatures pour la totalité des postes au conseil a donc été lancé dès le 31 mars 2023.



Loi canadienne sur le droit d'auteur

Depuis 2017, l'UNEQ réclame des améliorations à la *Loi sur le droit d'auteur*, notamment une définition plus circonscrite de l'utilisation dite « équitable » : que le terme « éducation » de l'article 29 de la *Loi* soit mieux défini afin qu'il ne permette pas l'utilisation abusive des œuvres. Depuis 11 ans, ces exceptions occasionnent des pertes de revenus importantes pour les autrices, les auteurs et les maisons d'édition.

Dans le budget présenté le 7 avril 2022, le gouvernement libéral a exprimé sa volonté de « faire en sorte que la *Loi sur le droit d'auteur* protège tous les créateurs et tous les titulaires de droits d'auteur. Par conséquent, le gouvernement s'efforcera également d'assurer la durabilité de l'industrie de l'édition de livres éducatifs, ce qui comprend une rémunération équitable pour les créateurs et les titulaires de droits d'auteur. » L'UNEQ s'est réjoui de cet engagement, mais celui-ci n'avait toujours pas connu de réalisation au 31 mars 2023.

Seule avancée, la durée du droit d'auteur a été allongée de 20 ans, soit 70 ans après le décès de l'auteur, à l'occasion de l'harmonisation de la politique de droit d'auteur du Canada dans le cadre d'un nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique (ACEUM), signé le 13 mars 2020. Effective à partir du 30 décembre 2022, cette avancée importante pour les ayants-droits des artistes a été réalisée dans le cadre du projet de loi C-19 intitulé *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget*, n'ayant donc pas été incluse dans une révision de la *Loi sur le droit*

d'auteur, encore au point mort depuis les consultations menées en 2018-2019.

L'UNEQ poursuit son lobbying auprès des deux ministres fédéraux responsables du droit d'auteur, Pablo Rodriguez (Patrimoine canadien) et François-Philippe Champagne (Innovation, Sciences et Industrie), en compagnie de ses partenaires : l'ANEL, Copibec, Access Copyright et la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).

Copibec : gain de cause pour l'UNEQ

De janvier à décembre 2022, les représentantes et les représentants de l'UNEQ siégeant sur le conseil d'administration de Copibec (Mélissa Verreault, Catherine Lafrance et Laurent Dubois) ont fait pression auprès de la gouvernance de la société de gestion collective pour qu'une dérive soit corrigée.

En effet, un conflit qui avait opposé l'UNEQ à un éditeur a révélé un important problème de reddition de comptes et de gouvernance au sein de la société de gestion : le partage attendu des redevances provenant des droits de reproduction gérés par Copibec, 50 % à l'éditeur et 50 % aux auteurs et autrices, n'était pas respecté. Pendant plusieurs années, Copibec a versé 100 % des redevances à l'éditeur, ce qui contrevient à un protocole d'entente signé le 20 août 1997 par l'UNEQ et par l'ANEL, protocole qui stipulait un partage 50-50 des redevances de Copibec peu importe la mention au contrat d'édition. Cette situation a été notamment présentée aux membres lors de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2022, et les membres de

l'UNEQ avait été invités à vérifier avec leurs maisons d'édition que leurs redevances étaient bel et bien versées moitié-moitié.

En novembre 2022, après de longs échanges entre l'ANEL et l'UNEQ, mais surtout au sein même du conseil d'administration de Copibec, l'UNEQ a finalement obtenu que le protocole d'entente de la création de Copibec soit réaffirmé par le conseil d'administration et qu'une telle situation ne puisse pas se reproduire. Conscients que de rares exceptions pourraient exister, les représentantes et représentants de l'UNEQ demandent la création d'un comité sur cette question.

Lecture, priorité nationale

Le 23 avril 2022, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la Table interprofessionnelle Livres Québec, dont l'UNEQ fait partie, interpellait les différents partis politiques afin qu'ils ajoutent à leur plateforme électorale un engagement à faire de la lecture une priorité nationale pendant une année, au minimum.

La recommandation principale pour ce projet était la mise sur pied d'un comité spécial, pluridisciplinaire et interministériel, qui déciderait des actions à mener et des sommes significatives à y consacrer.

Une lettre ouverte, regroupant plus de 70 organismes et personnes signataires d'horizons variés, a été publiée dans le journal *La Presse* cette même journée, afin de démontrer l'importance de la lecture pour une société prospère. Un site internet a également vu le jour, regroupant la liste des signataires et une large documentation appuyant la demande : lectureprioritenationale.ca

En septembre 2022, dans sa plateforme électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) a répondu à l'appel et s'est engagée à faire de la lecture une priorité nationale, en annonçant un budget de 52 millions \$ pour ce chantier.

Le 3 octobre 2022, la CAQ a été réélue et quelques semaines plus tard, le premier ministre nommait Mathieu Lacombe à la tête du ministère de la Culture et des Communications. Les différents membres de Livres Québec ont depuis rappelé au ministre la promesse faite par son chef de parti pendant la campagne électorale.

À l'occasion du Salon du livre de Montréal, une table ronde a été présentée le 25 novembre 2022, permettant de remettre en lumière cette campagne et de rappeler l'importance de la lecture pour une société prospère. Elle rassemblait des signataires de la lettre ouverte, issus de divers secteurs : Normand Baillargeon (philosophe et essayiste), Marie Barguirdjian (écrivaine et initiatrice du collectif On a tous besoin d'histoires), Frédéric Lalande (Conseil



Table ronde au Salon du livre de Montréal | 25 novembre 2023

du patronat du Québec - CPQ), Corinne Vachon-Croteau (Réseau pour un Québec famille) et le Dr Camillo Zacchia (psychologue).

L'UNEQ, qui pilote le projet au sein du regroupement, attend de pied ferme la mise en œuvre de cette promesse. « Un travail interministériel est indispensable pour positionner la lecture comme un véritable enjeu de société. L'UNEQ, avec Livres Québec, est prête à participer dès que possible aux comités qui feront de cette promesse une réalité », affirmait Laurent Dubois, directeur général de l'UNEQ.

« Bravo pour cette initiative nécessaire.

Lire rend heureux ! De tous les bienfaits clairement démontrés, c'est à mes yeux le plus précieux. »

Dominique Demers



Culture en action

À la fin du mois de mars 2022, Compétence Culture a lancé le projet Culture en action, un vaste chantier qui visait à mieux comprendre les enjeux auxquels le secteur culturel doit faire face et à trouver des solutions concrètes pour l'avenir de la culture. L'UNEQ est fière d'avoir participé à toutes les étapes du projet. Sous quatre grands thèmes — formation et développement des compétences, diversité et inclusion, conditions de travail et filet social — la réalisation de trois études, un sondage,

une vingtaine de groupes de discussion, de comités de travail et ateliers ont mobilisé près de 1 000 personnes partout au Québec.

L'analyse de tous ces éléments a abouti à une élaboration itérative d'un plan d'action présenté lors d'un grand atelier qui s'est tenu les 24 et 25 novembre 2022. Les participantes et participants, dont l'UNEQ faisait partie, ont eu à prioriser les 93 actions qui s'articulaient selon 3 enjeux majeurs, 4 orientations

stratégiques, 11 objectifs, 22 stratégies d'action et 22 changements attendus. Le lancement du plan d'action 2023-2028 s'est tenu le 20 mars 2023. Pour tous les renseignements : competenceculture.ca/cultureenaction

Autres représentations de l'UNEQ

L'UNEQ, qui joue un rôle de premier plan dans le secteur de la littérature, est reconnue comme un partenaire incontournable par tous les acteurs de la chaîne du livre, de la culture et des pouvoirs publics.

Nous mettons notre expertise et portons la voix de notre milieu au sein de plusieurs organismes :

- la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC),
- le comité consultatif sur le livre de l'Observatoire de la culture et des communications (Institut de la statistique du Québec),
- le conseil d'administration de Copibec,
- le conseil d'administration de la Fondation Lire pour réussir,
- le conseil d'administration du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC),
- le jury des Mérites du français (Office québécois de la langue française),
- le jury des Prix de reconnaissance en lecture (ministère de l'Éducation du Québec),
- le jury de Québec Édition,
- la Table de concertation interprofessionnelle du livre, Livres Québec.

L'UNEQ est membre de :

- Compétence culture,
- Culture Montréal,
- l'International Authors Forum (à Londres).

L'UNEQ entretient aussi des relations étroites avec ses principaux collaborateurs et partenaires :

- l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ),
- l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF),
- l'Association des libraires du Québec (ALQ),
- l'Association internationale des études québécoises (AIEQ),
- l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL),
- l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD),
- le réseau Les libraires et les Librairies indépendantes du Québec (LIQ),
- le Réseau BIBLIO du Québec,
- le Réseau COOPSCO,
- The Quebec Writers' Federation.

Aussi, l'UNEQ entre ponctuellement en contact avec des organismes au Canada anglais, aux États-Unis et en Europe qui partagent des enjeux communs :

- Access Copyright, l'Association of Canadian Publishers, la Canadian Publishers' Council et The Writers' Union of Canada (Canada),
- l'Authors Guild et la National Writers Union (États-Unis),
- la Ligue des auteurs professionnels et la Société des gens de lettres (France),
- l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (Belgique),
- la Society of Authors (Royaume-Uni).

COMMUNICATIONS

Communications externes

L'UNEQ intervient aussi souvent que possible dans la sphère publique sur des dossiers affectant les conditions de travail des écrivaines et écrivains, touchant la valorisation de la littérature québécoise, ainsi que pour faire connaître ses projets et services auprès d'un plus large public, le tout avec le souci constant d'améliorer les conditions socioéconomiques des écrivaines et des écrivains.

Loi sur le statut de l'artiste

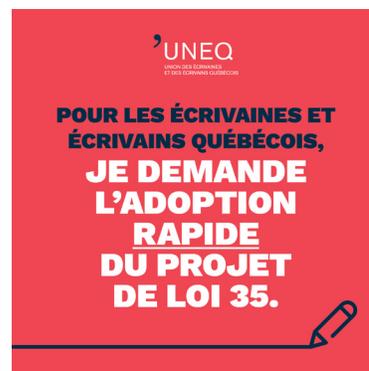
Avec les autres associations d'artistes, l'UNEQ a maintenu la pression sur le gouvernement de mars à juin 2022, afin que le projet de loi 35 soit adopté.

- **27 avril 2022** : communiqué de presse saluant le projet de loi déposé par la ministre de la Culture et des Communications, et mobilisation des membres pour qu'ils appuient le projet de loi (campagne réseaux sociaux et médias : « Pour une adoption rapide du projet de loi 35 »).
- **24 mai 2022** : la présidente Suzanne Aubry et le directeur général Laurent Dubois participent avec d'autres représentants des associations d'artistes à une audience en commission parlementaire sur l'étude du projet de loi 35 à l'Assemblée nationale. Leur intervention est retranscrite sur le site de l'UNEQ.
- **3 juin 2022** : la nouvelle *Loi* est adoptée et l'UNEQ communique largement sur cette victoire historique.

Dans la foulée de l'adoption de la nouvelle *Loi*, l'UNEQ s'est attelée au chantier des négociations et à en faire le suivi auprès de ses membres à travers les mots de la présidente Suzanne Aubry et l'infolettre : recrutement, constitution du comité de négociation, envoi des premiers avis de négociation.

Il est important de rappeler que plusieurs campagnes de communication et de mobilisation se sont enchaînées ces dernières années pour obtenir d'abord une écoute active de la part des élus, puis un projet de loi satisfaisant et enfin l'adoption de celui-ci :

- Lettre ouverte dans les médias en février 2021 signée par plus de 1 000 écrivaines et écrivains,
- Sondages auprès des artistes de la littérature et de l'opinion publique (étude Léger) en avril 2021,
- Campagne « Je suis un-e écrivain-e, je suis un-e artiste à part entière »,
- Campagne « Une loi à l'automne pour les artistes » menée en septembre 2022,
- Campagne « Pour une adoption rapide du projet de loi 35 ».





Plan stratégique

Le plan stratégique 2023-2027 a été présenté aux membres les 7 et 8 décembre 2022 lors de deux réunions en ligne, avant d'être diffusé publiquement le 15 décembre 2022. Ce plan stratégique comportait deux actions majeures qui ont fait réagir les écrivaines et les écrivains, membres ou non de l'UNEQ : la mise en place de cotisations syndicales et la vente de la Maison des écrivains. Ces décisions ont fait l'objet de nombreuses critiques et discussions sur les réseaux sociaux, suscitant une couverture importante de la part des médias.

L'UNEQ a alors entrepris plusieurs actions de communication dans le but de permettre aux écrivaines et aux écrivains de mieux appréhender ces sujets et d'expliquer le contexte et la vision stratégique qui ont conduit à ces décisions :

- **14 décembre 2022** : publication d'un Mot de la présidente expliquant la décision du conseil d'administration et les modalités des cotisations syndicales.
- **28 décembre 2022** : diffusion d'une communication aux membres annonçant la remise au vote de la décision sur les cotisations syndicales dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire.
- **18 janvier 2023** : diffusion du communiqué de presse aux membres et aux médias « L'UNEQ appelle ses membres à se prononcer sur les cotisations syndicales et l'avenir de la Maison des écrivains ».
- **Février et mars** : envois de différents courriels aux anciens membres pour les informer de l'assemblée à venir et les inviter à renouveler leur adhésion pour pouvoir prendre part au vote.

- **21 février 2023** : diffusion d'un Mot de la présidente et d'un guide d'information pour tout savoir sur les enjeux actuels de l'UNEQ et se préparer à l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars.
- **7 mars 2023** : diffusion d'un document d'information sur les procédures et le déroulé de l'assemblée générale extraordinaire, joint à l'avis de convocation de cette dernière.
- **8 mars 2023** : diffusion du communiqué de presse « L'UNEQ propose à ses membres deux résolutions déterminantes pour l'avenir de l'Union. ».

Ces communications ont également fait l'objet d'un relai sur les réseaux sociaux de l'UNEQ et plusieurs entrevues avec les médias ont été menées.

La prédominance de ces deux sujets dans l'actualité de l'Union ne l'a pas empêchée de poursuivre ses communications habituelles sur ses projets de valorisation de la littérature québécoise, et ce, tout au long de la période 2022-2023 : bourses d'écriture, Rendez-vous du premier roman, programme de parrainage, ateliers de formation, résidences en bibliothèques, Nuit de la lecture au Québec.

Au total, d'avril 2022 à mars 2023, l'UNEQ a fait l'objet de près d'une centaine d'articles de presse et de reportages pour la radio et la télévision.

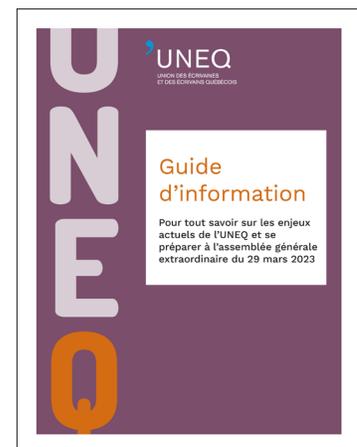
Veille média et réseaux sociaux

Au jour le jour, l'UNEQ réalise une veille média et publie sur son site web, chaque semaine, une revue de presse de l'actualité littéraire québécoise, sous le prisme de son mandat : valorisation de la littérature québécoise et défense des intérêts socioéconomiques des écrivaines et écrivains. Ces derniers y trouvent une excellente ressource sur l'actualité de leur milieu professionnel.

Sur les réseaux sociaux, la page Facebook de l'UNEQ rassemble 13 500 abonnés et sert de relai pour les campagnes médiatiques, les annonces de formation et d'événements littéraires à venir, les appels de candidatures pour des bourses et des résidences, etc.

Le compte Twitter de l'UNEQ, outil de communication sur des sujets exclusivement politiques, dénombrait près de 2 900 abonnés en mars 2023. Le compte Instagram de l'UNEQ, pour sa part, comptabilisait plus de 1 500 abonnés à la même date. Sur LinkedIn, l'UNEQ est suivie par 360 personnes.

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, le site web de l'UNEQ a été consulté par plus de 73 500 utilisateurs avec plus de 195 000 pages vues.



Communiqués de presse de l'UNEQ

- **7 avril 2022** — Loi canadienne sur le droit d'auteur : enfin une promesse de changement
- **13 avril 2022** — Réforme de la loi sur le statut de l'artiste : François Legault doit respecter sa promesse, estiment les Québécoises et les Québécois
- **27 avril 2022** — Statut de l'artiste : vivement l'adoption d'une réforme historique
- **24 mai 2022** — Projet de loi 35 : une occasion unique pour les artistes, plaident leurs associations en commission parlementaire
- **3 juin 2022** — Loi sur le statut de l'artiste : une victoire historique
- **3 juin 2022** — *Status of the artist act* : a historic victory
- **13 juin 2022** — L'UNEQ décerne des bourses d'écriture de 3 000 \$ à trois lauréates
- **10 août 2022** — Découvrez la sélection québécoise des Rendez-vous du premier roman !
- **6 septembre 2022** — Livres Québec se félicite de l'engagement de la CAQ à faire de la lecture une priorité en 2023
- **20 octobre 2022** — Découvrez la sélection hors-Canada des Rendez-vous du premier roman !
- **21 octobre 2022** — L'UNEQ salue la nomination de Mathieu Lacombe au ministère de la Culture
- **15 décembre 2022** — 2023-2027 : une ère de grands changements pour l'UNEQ
- **22 décembre 2022** — Lula Carballo, Marie-Denise Douyon et Maude Jarry remportent une résidence en bibliothèque
- **16 janvier 2023** — Nuit de la lecture au Québec : des activités en ligne et en personne pour cette 5^e édition
- **18 janvier 2023** — L'UNEQ appelle ses membres à se prononcer sur les cotisations syndicales et l'avenir de la Maison des écrivains
- **8 mars 2023** — L'UNEQ propose à ses membres deux résolutions déterminantes pour l'avenir de l'Union
- **31 mars 2023** — Les membres du conseil d'administration de l'UNEQ annoncent collectivement leur démission

Communications internes

L'infolettre de l'UNEQ, *L'Info UNEQ*, est publiée trois à quatre fois par mois selon le volume d'actualités à diffuser. Son lectorat est formé de membres de l'UNEQ, d'écrivaines et d'écrivains non-membres, d'organismes partenaires de l'UNEQ, de spécialistes de la culture, d'artistes, de journalistes, etc., soit plus de 5 200 abonnés en mars 2023.

L'UNEQ achemine également des courriels exclusivement à ses membres pour les informer sur les actions et prises de position de l'UNEQ et appeler à leur mobilisation, pour les convoquer aux assemblées générales de l'Union, pour diffuser l'appel de candidature pour les postes au conseil d'administration et les inviter à voter, etc. D'avril 2022 à mars 2023, les membres ont ainsi reçu 28 courriels.

Les membres de l'UNEQ ont également pu lire, sur le site web de leur syndicat professionnel, six Mots de la présidente signés par Suzanne Aubry.



SERVICES AUX MEMBRES

Consultations juridiques et fiscales

L'UNEQ offre divers services liés aux aspects juridiques et fiscaux du métier : consultation annuelle gratuite pour les membres avec un comptable spécialisé en fiscalité de l'artiste ou avec un avocat spécialisé en droit du divertissement, accompagnement dans les négociations et l'évaluation des contrats ainsi que dans la résolution de conflits, modèles de documents administratifs, etc.

Chaque semaine, entre trois et cinq consultations sont ainsi effectuées par l'équipe de l'UNEQ ou par l'un de nos partenaires.

En 2022, plus de 120 contrats d'édition, d'une soixantaine de maisons différentes, ont été transmis à l'UNEQ par les écrivaines et les écrivains pour une demande d'accompagnement.

« Je vous remercie chaleureusement pour votre temps, votre expertise et votre accueil. Je signe mon contrat avec confiance, et dans le plus grand enthousiasme ! »

Stéphanie Bourgault-Dallaire

« Je souhaite vous remercier très sincèrement pour le temps et l'attention que vous m'avez offert à travers la lecture du contrat et tous les commentaires pertinents que vous y avez apportés.

Avoir un service de cette qualité, gratuitement, c'est assez incroyable et inespéré ! »

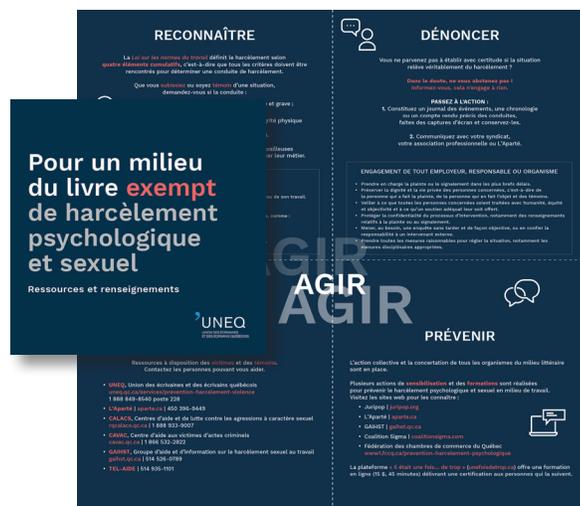
Maxime J.

Prévention du harcèlement et de la violence

Depuis la dénonciation concertée qui a eu lieu en juillet 2020 à propos des comportements malsains qui sont trop souvent subis dans le milieu littéraire, l'UNEQ a multiplié ses actions et ses services pour répondre aux enjeux en matière de harcèlement psychologique et sexuel.

La distribution du dépliant *Pour un milieu du livre exempt de harcèlement psychologique et sexuel*, qui présente les principaux renseignements et les ressources essentielles, se poursuit avec les divers partenaires du milieu du livre – librairies, maisons d'édition, salons du livre, associations artistiques, etc. De même, le guide et le questionnaire de mises en situation sont toujours accessibles, gratuitement, sur la plateforme L'auteur autonome (uneq.eduperformance.com). Rendus possibles grâce au soutien financier de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans le cadre du programme d'aide à la sensibilisation des personnes salariées et des travailleurs autonomes en matière de harcèlement psychologique ou sexuel au travail, ces outils demeurent toujours d'actualité et visent à informer toutes celles et tous ceux qui souhaitent mieux comprendre les normes et les recours en matière de harcèlement psychologique et sexuel.

La collaboration entre l'UNEQ et l'organisme L'Aparté, spécialisé dans la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu culturel, se poursuit également, que ce soit dans le cadre d'études et de réflexions visant à promouvoir des comportements sains et respectueux ou, plus spécifiquement, pour aider les victimes de harcèlement ou d'agression qui livrent de bouleversants témoignages à l'UNEQ.



Vous êtes victime ou témoin de harcèlement ou de violence dans le milieu littéraire ? Signalez ce cas sans délai à votre syndicat professionnel, l'UNEQ, en contactant Geneviève Lauzon, adjointe à la direction générale : 514 849-8540 poste 228 (sans frais : 1 888 849-8540 poste 228), g.lauzon@uneq.qc.ca.

Pour obtenir gratuitement une aide confidentielle ou de l'information juridique, contactez l'organisme L'Aparté, spécialisé dans la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu culturel : 450 396-9449, aparte@juripop.org, aparte.ca.

L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre

En juillet 2014, grâce aux contributions financières du ministère du Patrimoine canadien, de Compétence Culture et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), l'UNEQ a réalisé ses premiers outils numériques de perfectionnement professionnel en lançant la trousse L'auteur, un agent autonome, six guides accompagnés de vidéos sur autant de sujets du métier d'écrivain. Deux ans plus tard, pour étoffer l'offre de formation à distance, enrichir l'expérience vécue par les apprenants et développer de nouvelles compétences d'apprentissage, l'UNEQ a obtenu un financement du ministère de la Culture et des Communications et du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en place une plateforme unique de formations à distance, L'auteur autonome (uneq.eduperformance.com).

S'adressant aux écrivaines et écrivains de la relève comme aux professionnels ainsi qu'à toute personne cherchant des informations sur le milieu du livre et le métier d'écrivain, cet espace web unique présente des guides, des vidéos, de courts questionnaires d'autoévaluation permettant aux participantes et participants d'évaluer leur compréhension des notions transmises, des forums, des lexiques, etc. Plusieurs sujets y sont abordés, notamment : contrat d'édition, méthodologie de négociation avec une maison d'édition, nouveaux paramètres de l'édition numérique, autopromotion des écrivaines et écrivains sur le web, impact des représentations publiques, conception d'un document

promotionnel, l'autoédition, les chaînes du livre (traditionnelle et numérique), la reddition de comptes, fiscalité, diversification des revenus, les bourses et subventions, l'utilisation de la plateforme Zoom, etc.

Des formations sur les programmes de Microsoft Office 2010 et 2013 (Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Access et Windows 8) sont également disponibles à des tarifs plus que préférentiels.

En janvier 2023, l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) a accordé une licence de diffusion à l'UNEQ pour inclure aux outils de L'auteur autonome la série Voyage en littérature québécoise (VLQ). Présenté sous forme d'entrevues

vidéo avec des spécialistes de divers genres littéraires, animées par Bernard Andrès et réalisées par Pierre Fraser, ce programme de formation s'adresse à toute personne désireuse de se familiariser ou d'approfondir ses connaissances dans le domaine.

La plateforme L'auteur autonome compte désormais 1 000 utilisatrices et utilisateurs qui ont accédé, depuis le lancement, près de 5 000 fois à l'un ou l'autre des outils qu'on trouve sur la plateforme.

Ateliers de formation : une riche programmation 2022-2023

Chaque année, l'UNEQ offre des ateliers de formation continue sur divers aspects du métier. Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous, mais l'inscription des membres de l'UNEQ est toujours priorisée. Les rapports d'appréciation remplis par les participantes et participants témoignent de l'expertise des formatrices et formateurs et de la pertinence des contenus dispensés.

Contenu d'une œuvre littéraire : que puis-je dire ou utiliser ?

Formation en deux volets offerte le 29 et le 30 octobre par Olivier Leblanc.

L'atelier a brossé un portrait général des implications et des obligations qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration du contenu d'une œuvre littéraire, notamment en regard des droits de la personnalité, de la Loi sur

le droit d'auteur et du Code criminel. Le formateur a veillé à vulgariser les législations visées, à en établir la juste interprétation ainsi qu'à en expliquer les implications et les applications.

« Je ressors de cette journée comme si je venais de recevoir un cadeau du jour de l'an ! Merci... un si petit mot ! Je suis très reconnaissante et ravie d'avoir pu me joindre à cette belle célébration des mots ! »

Joujou Turenne, participante de la formation *La lecture publique : un art qui s'apprend*

Le testament de l'artiste et de l'écrivain

Formation en deux volets offerte le 31 octobre et le 3 novembre par M^e Sophie Préfontaine, en partenariat avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) et Illustration Québec (IQ).

Développé et animé par une avocate spécialisée en matière de questions successorales, l'atelier a répondu à des enjeux importants de planification et de gestion d'une carrière artistique.

Développer sa littératie numérique

Série de formations offerte en quatre rencontres de deux heures chacune les 14, 16, 21 et 23 novembre.

Elles étaient articulées autour de quatre des grands thèmes liés au numérique : la découvrabilité, dispensée par Josée Plamondon, les réseaux sociaux, dispensée par Marika Laforest, les outils de rédaction et de gestion, dispensée par Astrid Hédou, et les plateformes de formations ou de perfectionnement en ligne, dispensée par Geneviève Lauzon. Ces quatre séances ont permis aux participantes et participants de développer une meilleure littératie numérique.

Les aspects logistiques et juridiques du livre audio

Formation en deux volets offerte le 2 et le 3 décembre, par Marie-Ève Groulx (aspects logistiques) et Olivier Leblanc (aspects juridiques).

La formation visait à offrir des pistes de réflexion pertinentes aux questions que soulève le livre sonore, tant dans sa réalisation que dans ses aspects juridiques. Elle s'est articulée à la fois comme un exposé théorique sur les

principaux éléments à considérer et comme une foire aux questions où les participantes et participants étaient invités à soumettre toutes leurs interrogations en regard de la production du livre audio, qu'elle soit entreprise de façon autonome (par l'écrivain lui-même) ou par son éditeur.

La lecture publique : un art qui s'apprend

Formation offerte le 28 janvier par Pascale Montpetit.

Cette formation a permis de transmettre aux participantes et participants les principes de base d'une lecture publique adéquate afin d'en maximiser l'impact sur la gestion de leur carrière. De fait, une représentation publique effectuée et réalisée de bonne façon participera avantageusement à la promotion des œuvres de l'écrivain qui l'offre, au maintien d'un lien privilégié avec son public ainsi qu'à conquérir un nouveau lectorat.

Diversification des revenus pour les écrivaines et les écrivains

Formation offerte en ligne avec l'outil Kumospace le 10 février.

Une écrivaine ou un écrivain peut générer plusieurs types de revenus, liés à sa pratique professionnelle. Dans le but de faire connaître ces différentes sources de revenus, l'UNEQ organise cette activité de réseautage express (ou *speed-meeting*), au cours de laquelle dix intervenantes et intervenants représentant divers organismes ou ayant de fortes expériences en matière de travail rémunérateur lié aux activités d'écriture rencontrent individuellement les dix participantes et participants lors de courtes discussions.

Intervenantes et intervenants : Peter Schneider (Commission du droit de prêt public), Guillaume Thériault (Conseil des arts et des lettres du Québec), Simon Éthier (Copibec), Catherine Ego (Association des traducteurs et des traductrices littéraires du Canada), Réviseurs Canada-Section Québec, Christiane Duchesne (écrivaine ayant développé une offre de services en atelier), Mathieu Boutin (écrivain professionnel ayant développé une offre de services en rédaction), Geneviève Lauzon (Union des écrivaines et des écrivains québécois).

La fiscalité de l'écrivaine et de l'écrivain

Formation offerte le 18 et le 19 février par Chantale Shedleur.

L'atelier vise à démystifier la fiscalité du travailleur autonome et plus particulièrement de l'écrivain à titre d'artiste professionnel. Assorti du *Guide de l'impôt pour l'écrivaine et l'écrivain*, il se déroule en un exposé magistral dynamisé par des exemples concrets et des échanges spontanés avec les participantes et participants. Toutes les notions principales y sont abordées et expliquées : revenus tirés de prestation artistique ou de droits d'auteur, dépenses admissibles, traitement fiscal des bourses et des subventions, gestion des inventaires, taxes, etc.

« J'ai commencé mon rapport d'impôt. Grâce à la formation je me sens plus confiante. Superbe formation. »

Annie Cadorette, participante de la formation *La fiscalité de l'écrivaine et de l'écrivain*.

Programme de parrainage

Depuis 1991, le programme de parrainage de l'UNEQ permet à ceux et celles qui n'ont jamais publié ou qui n'ont qu'une seule publication à leur actif de travailler à un projet d'écriture avec une écrivaine ou un écrivain professionnel. Le parrainage s'échelonne sur une période de quatre mois et les catégories suivantes sont admissibles : roman, nouvelle, poésie, théâtre, littérature jeunesse et essai.

L'UNEQ est fière de souligner le succès indéniable de son programme. L'étude d'impact menée pour le 20^e anniversaire a démontré qu'une centaine d'autrices et d'auteurs qui ont bénéficié d'un parrainage ont publié au total 425 titres chez 65 éditeurs reconnus. De ceux et celles qui ont participé, à leurs débuts, au programme de parrainage, plusieurs ont vu ultérieurement leur talent et leur travail récompensés par de nombreux prix : prix du Gouverneur général, Grand Prix de la Ville de Montréal, Médaille de bronze de la société Arts, Sciences et Lettres de l'Académie française, Prix à la création artistique du Bas-Saint-Laurent, Prix Adrienne-Choquette, Prix Alain-Grandbois, Prix de littérature Gérald-Godin, Prix Émile-Nelligan, Prix France-Acadie, Prix Jacques-Poirier Outaouais, Prix John-Glassco,

Prix M. Christie et Prix Rina-Lasnier, pour ne nommer que ceux-là. Nous sommes fiers de soutenir la relève et d'enrichir ainsi la littérature québécoise.

En 2022, les jumelages ont été effectués par un comité de sélection composé de Valérie Fontaine, Ariane Gélinas et Hector Ruiz, qui ont lu et évalué les 114 projets reçus.

Les participantes et participants ont également pu bénéficier de deux rencontres, en février 2023, sur les aspects commerciaux et éditoriaux du livre avec Myriam Caron Belzile, et sur les aspects juridiques du métier d'écrivain avec l'ex-avocat Olivier Leblanc.

« Ce programme a permis à mon projet et à mon écriture de la poésie de passer au niveau supérieur. Je sens que je tiens entre mes mains un recueil beaucoup plus achevé et cohérent, que je sais mieux cerner les zones que j'ai envie d'explorer (ou non) ainsi que l'angle que je souhaite adopter. »

Vanessa Berger

Location de salles virtuelles Zoom

Pour la tenue d'événements littéraires, l'UNEQ mettait traditionnellement à la disposition de ses membres et de ses partenaires, en prêt ou en location, deux salles de la Maison des écrivains : le Salon Émile-Nelligan et la salle de conférence – Bibliothèque Bruno-Roy. Mais à la mi-mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a entraîné la fermeture de la Maison des écrivains au public pour une durée indéterminée.

L'UNEQ a ensuite offert à ses membres, en exclusivité, un service gratuit de connexion à Zoom Réunions, pour l'organisation de rencontres et d'événements littéraires en ligne.

Entre avril 2022 et mars 2023, une membre a pu organiser une rencontre autour de la poésie.

Neuf jumelages réalisés en 2022-2023 avec la subvention de Services Québec

L'écrivain-e débutant-e	a été parrainé-e par...	pour un projet de...
Vanessa Berger	Valérie Forgues	poésie
Josée Gauthier	Sylvie Massicotte	nouvelle
Clara Grande	Josée Bournival	jeunesse
Maude Lafleur	Karianne Trudeau-Beaunoyer	roman
Perrine H Leblan	Laure Morali	roman
Annabelle Moreau	Sophie Létourneau	roman
Ann-Marie Morin-Labbé	Maude Deschênes-Pradet	nouvelle
Thomas Richer	Olivier Sylvestre	théâtre
Anne-Sophie Tremblay	Élise Turcotte	roman

PROGRAMMES DE DIFFUSION

Parlez-moi d'une langue !

En 2020-2021, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (organisme sous l'autorité du ministre responsable de la Charte de la langue française) a accordé une subvention de 240 000 \$ à l'UNEQ pour gérer et coordonner le programme Parlez-moi d'une langue !, lui permettant ainsi d'encourager les cégeps et les universités à inviter des écrivaines et écrivains au sein de leur établissement. L'année 2022-2023 clôturait cette entente de partenariat qui avait été signée pour trois années consécutives, totalisant un montant de 720 000 \$.

De septembre 2022 à avril 2023, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française a permis de soutenir 314 activités.

Pour le volet universitaire : 80 activités ont rassemblé près de 2 600 étudiantes et étudiants, de 19 départements différents répartis dans 7 régions administratives du Québec. Pour le volet collégial : 230 activités ont rassemblé plus de 13 000 élèves, de 83 départements différents répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Et pour le volet de l'éducation aux adultes – nouvellement admissible au programme : 5 rencontres ont eu lieu, rassemblant près de 150 élèves.

Un sondage auprès des étudiantes et étudiants, mis en ligne sur une page Facebook dédiée au programme Parlez-moi d'une langue !, a récolté près de 400 réponses qui témoignent de leur intérêt pour ces rencontres, de la vitalité et de la diversité du français au Québec, ainsi que de leur envie de promouvoir et de valoriser la langue française, à leur tour, dans leur vie personnelle et étudiante. L'UNEQ a déjà entamé les démarches pour reconduire l'entente lors des prochaines années.

« Merci pour le programme, qui permet de faire connaître des auteur·rice·s québécois·e·s à nos étudiant·e·s universitaires ! »

Dans le cadre d'un cours de didactique de l'écriture littéraire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Tournées-rencontres

Le programme Tournées-rencontres, financé par le Conseil des arts du Canada depuis 1979, est devenu une véritable référence dans la réalisation de rencontres d'autrices et d'auteurs québécois à travers tout le Canada.

Les demandes, soumises à l'UNEQ à trois périodes déterminées dans l'année, proviennent d'organismes à vocation culturelle, notamment de bibliothèques, de librairies, de maisons de la culture, ou de comités organisateurs d'événements spéciaux, offrant des activités gratuites aux lectrices et lecteurs désirant rencontrer leurs autrices et auteurs favoris.

Après avoir priorisé les rencontres qui s'inscrivent dans l'une des mesures positives (région éloignée, communauté linguistique minoritaire, petite communauté et partenariat), les demandes sont acceptées selon l'heure de réception.

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, Tournées-Rencontres a permis de soutenir 149 activités offertes par 106 écrivaines et écrivains, dans 69 organismes différents.

« C'était une super soirée. Je crois qu'on a rendez-vous l'an prochain pour une autre. Merci de nous aider à l'organisation de ces moments précieux. »

Suzanne Richard, de la Bibliothèque Jean-Lapierre aux Îles de la Madeleine, dans le cadre de l'événement *Les mots à l'ancre de 2022*.

La culture à l'école

Produit de la fusion du programme *Rencontres culture-éducation*, implanté en 1999 par le ministère de la Culture et des Communications, et de la *Mesure de soutien à l'intégration de la dimension culturelle à l'école*, mise en œuvre en 2000 par le ministère de l'Éducation, La culture à l'école permet depuis 2004 aux écoles primaires et secondaires publiques et privées du Québec d'inviter des artistes ainsi que des écrivaines et écrivains dans les classes pour donner des ateliers.

Une entente de service, en vertu du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, a été signée entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications, pour assurer deux volets distincts : la gestion et la coordination des inscriptions au volet « Écrivains » du Répertoire des ressources culture-éducation ainsi que celles du programme *Writers in CEGEPS* qui permet à des établissements d'enseignement collégial d'inviter des auteurs et autrices anglophones du Québec.

Concernant le Répertoire des ressources culture-éducation et le programme La culture à l'école, les tâches de l'UNEQ consistent à accompagner et à répondre aux demandes des écrivaines et écrivains déjà inscrits au Répertoire (qu'il s'agisse de mettre à jour leurs fiches ou de les aider au plan logistique pour l'organisation de leurs rencontres – l'UNEQ met plusieurs outils à la disposition des écoles et des écrivains sur son site web) ainsi qu'à coordonner les appels de candidatures pour le volet « Écrivains ».

Une période d'inscription a d'ailleurs été mise en place en janvier et février 2023 : 64 écrivaines et écrivains ont déposé leurs dossiers pour s'inscrire au Répertoire des ressources culture-éducation.

Le comité de sélection, constitué d'une écrivaine, d'une conseillère pédagogique et d'une représentante du milieu du livre, s'est réuni à la mi-avril pour délibérer. Les réponses seront envoyées dès que l'UNEQ aura reçu l'aval du ministère pour le faire. Les candidatures acceptées pourront être mises en ligne pour le début de la nouvelle année scolaire, à l'automne 2023.

Writers in CEGEPS

Ouvert à tous les cégeps de la province, *Writers in CEGEPS* est le résultat d'une collaboration fructueuse entre l'UNEQ et The Quebec Writers' Federation depuis 1999. The Quebec Writers' Federation s'occupe principalement de la sélection des écrivaines et écrivains participants au programme. (Une liste est disponible sur leur site web, www.qwf.org.) Chaque année, un jury évalue les nouvelles candidatures reçues. En 2022, six nouveaux écrivains ont été acceptés par le comité formé de Bassel Atallah, Bryan Demchinsky, Dipti Gupta, Loretta Gillis et Claire Holden Rothman.

L'UNEQ, pour sa part, assume la gestion du programme (promotion, cachets, relations avec les collèges, etc.). Dans le cadre de l'entente signée entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications en vertu du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, un montant de 10 000 \$ a été accordé pour l'année scolaire 2022-2023. Ce soutien a permis d'offrir 14 rencontres avec 12 écrivaines et écrivains, dans 8 cégeps.

Depuis 1998, l'UNEQ met en ligne les biographies et bibliographies d'écrivaines et d'écrivains sur le site web L'ÎLE (www.litterature.org), un centre de documentation virtuel sur la littérature québécoise, fruit d'un partenariat entre l'UNEQ, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et l'Association internationale des études québécoises (AIEQ).

Chaque fiche comprend une biographie, une adresse de site web ou un lien URL vers un site indépendant de l'écrivaine ou écrivain, une photo, ainsi qu'une bibliographie qui recense ses livres publiés dans toutes les langues et dans tous les pays. L'équipe permanente de l'UNEQ rédige les notices biographiques, avec la collaboration des écrivaines et écrivains. Les notices sont mises à jour constamment.

À ce jour, 2 054 fiches sont disponibles sur L'ÎLE et Le RÉCI(F), et 29 101 titres y sont recensés.

L'Infocentre littéraire fait actuellement l'objet d'analyse et de récolte de données dans le cadre du chantier de la mesure 111 du Plan culturel numérique du Québec : sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications, cette mesure vise à mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois, en augmentant entre autres la découvrabilité de la littérature québécoise sur le Web.

De plus, dans le cadre du projet Créer du lien — pour une plus grande découvrabilité des arts littéraires québécois, Productions Rhizome et l'UNEQ ont travaillé conjointement à récupérer les données de l'Infocentre littéraire afin de nourrir les données de Wikipédia au sujet de la littérature québécoise. Grâce à cette collaboration, 1 850 autrices et auteurs québécois et 25 000 titres d'œuvres littéraires ont été ajoutés à la banque de données de l'encyclopédie universelle en ligne, participant ainsi à une meilleure découvrabilité de la littérature québécoise sur le web.

VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

La Nuit de la lecture au Québec : une 5^e édition réussie

La cinquième édition de la Nuit de la lecture au Québec, le 21 janvier 2023, a une fois de plus été un grand succès. Après deux éditions intégralement en ligne, en plein confinement, l'événement a enfin pu se déployer à travers deux volets : un volet en personne, dans des lieux partenaires partout au Québec, et un volet en ligne, en direct sur Zoom. Au total : 19 activités en présentiel partout au Québec, 25 duos de lecture en ligne, 102 écrivaines, écrivains et artistes participants, 4 250 spectatrices et spectateurs.



Les écrivaines, écrivains et artistes qui ont participé à la Nuit de la lecture au Québec en 2023

En ligne

Suzanne Aubry, Katia Bacon, Moira-Uashteskun Bacon, Marjolaine Beauchamp, Jonathan Bécotte, Diana Bélice, Sophie Bienvenu, M.K. Blais, Nicole Bordeleau, Fabrice Boulanger, Lula Carballo, Jean-François Caron, Édith Cochrane, Dave Côté, Nicholas Dawson, Alain Deneault, Stéphane Dompierre, Hélène Dorion, Amélie Dubois, Marianne Dubuc, Catherine Éthier, Éric Gauthier, Alizée Goulet, Lorrie Jean-Louis, Michel Jean, Annie L'Italien, Sarah Lalonde, Catherine Lafrance, Michelle Lapierre-Dallaire, Claudia Laroche, Samuel Laroche, Martine Latulippe, Julien Leclerc, Baron Marc-André Lévesque, Caroline Mérola, Andrée A. Michaud, Emilie Ouellette, Eveline Payette, Carine Paquin, Karina Pawlikowski, Stéphanie Pelletier, Jean-Philippe Raïche, Renée Robitaille, Virginie Savard, Jocelyn Sioui, Franck Sylvestre, Elkahna Talbi, Catherine Trudeau, Chloé Varin et Alex Viens.

En personne

Alain Beaulieu, Pierre Berthelot, Roxanne Bouchard, Gabrielle Boulianne-Tremblay, Josée Bournival, Lynne Cooper, Pier Courville, Fanie Demeule, Karl-Patrice Dupuis (comédien), Jean-Paul Eid, Catherine Éthier, Emanuela Feix, Gabrielle Filteau-Chiba, Mireille Gagné, Marie-Pierre Genest, Étienne Gravel, Lourdenie Jean, Sarah Khilaji, Pierre Labrèche, Ayavi Lake, Bruno Lalonde, Anouk Lanouette Turgeon, Valérie Jessica Laporte, Lavolette, Marie-Renée Lavoie, Serge Lavoie (guitare), Nadyne Lavoie, Denis Leblond (pianiste), Laurence Leduc-Primeau, Anick Lemay, Juliana Léveillé-Trudel, David Ménard, Martin Michaud, Mélanie Michaud, Roberto Murray (saxophone), Francis Ouellette, Laurance Ouellet Tremblay, Sylvie Payette, Suzan Payne, Louis-Karl Picard-Sioui, Nadine Poirier, Pascal Raud, Nadine Robert, Renato Rodriguez-Lefebvre, Fabienne Roques, Hector Ruiz, Dominique Scali, Neil Smith, Audrey Talbot, Mireille Tawfik, Mathieu Villeneuve.

La programmation était diffusée sur le site www.nuitlecture.ca.

Catherine Éthier et Michel Jean, porte-paroles de cette cinquième édition, ont participé au contenu d'une vidéo promotionnelle ainsi qu'à de nombreuses entrevues média pendant la semaine précédant l'événement.

L'UNEQ a bénéficié du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), et a reçu pour une première année une contribution financière d'Hydro-Québec et de Québecor. Le projet était également appuyé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), le Réseau BIBLIO du Québec et le Réseau Les libraires. Québecor était, pour une 4^e année, commanditaire en visibilité de l'événement, ainsi que l'ALQ et le Réseau Les Libraires pour une troisième année consécutive.

« J'aime beaucoup le concept ! C'est une initiative très le fun qui crée aussi une sensation de lecture de proximité, plus intime. Et je suis comblée d'y avoir participé. »

Sarah Lalonde

L'entreprise Encore a pris en charge la régie audiovisuelle de l'événement. L'agence Morin relations publiques avait la responsabilité des relations avec les médias. La couverture médiatique fut une nouvelle fois au rendez-vous et sur les réseaux sociaux l'événement a atteint des milliers de personnes.

Ces activités de lecture s'inscrivent dans une initiative lancée en France il y a six ans par le ministère de la Culture, et coordonnée depuis 2022 par le Centre national du livre (CNL) : pendant quelques jours en janvier, c'est la fête internationale de la lecture.

Les organismes partenaires qui ont participé en 2023

Bibliothèque municipale d'Amos, Maison de la littérature, Bibliothèque Alain-Grandbois à Saint-Augustin-de-Desmaures, Bibliothèque de l'Amitié à Thetford Mines, Médiathèque de l'Héritage de l'Islet-Sud, Bibliothèque Guy-Bélisle à Saint-Eustache, Bibliothèques de Trois-Rivières, Bibliothèque municipale de Sainte-Julie, Bibliothèque de Candiac, Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, Bibliothèque municipale de Dunham, Bibliothèque Publique de Pointe-Claire, Bibliothèque Frontenac, Bibliothèque Marc-Favreau, Bistro Le Ste-Cath, Atelier-Librairie Le Livre voyageur, Librairie LIBER, À La Dérive - Brasserie Artisanale (présenté par la Maison des arts littéraires), Librairie Marie-Laura.

Les Rendez-vous du premier roman, 10^e saison

Les clubs de lecture du premier roman, en partenariat avec le Festival du premier roman de Chambéry, fêtaient cette année leur 10^e anniversaire. C'est en 2014 que l'UNEQ a embarqué dans cette dynamique franco-québécoise pour développer un grand réseau de lectrices et lecteurs autour des nouvelles voix du roman francophone. Cette édition des Rendez-vous du premier roman comptait 24 clubs dans neuf régions du Québec et en Ontario, ainsi qu'un nouveau club au sein de la Bibliothèque Gaston-Miron - Études québécoises à Paris.

Pendant la saison de lecture, les membres des clubs ont lu une sélection de 16 premiers romans francophones, soit huit titres publiés au Canada et huit titres publiés hors-Canada.



Sélection québécoise

- *Plessis*, Joël Bégin (VLB Éditeur)
- *Jardin Radio*, Charlotte Biron (Le Quartanier)
- *Dans la nuit arctique*, Yann Fourny (Leméac)
- *Le Tour de la question*, Adel B. Khelifa (Poètes de brousse)
- *Morel*, Maxime Raymond Bock (Le Cheval d'août)
- *Trois jours avec Jack*, Evelyne Simard-Guay (Leméac)
- *Ceux dont on ne redoute rien*, Mathieu Thomas (Québec Amérique)
- *Nouées*, Catherine Voyer-Léger (Québec Amérique)

Sélection hors-Canada

- *En salle*, Claire Baglin (Éditions de Minuit)
- *Le mage du Kremlin*, Giuliano da Empoli (Gallimard)
- *Deux secondes d'air qui brûle*, Diaty Diallo (Seuil)
- *La passagère*, Amélie Fonlupt (Rivages)
- *Mon pauvre lapin*, César Morgiewicz (Gallimard)
- *Les enfants endormis*, Anthony Passeron (Globe)
- *Pourquoi pas la vie*, Coline Pierré (L'Iconoclaste)
- *Au moins nous aurons vu la nuit*, Alexandre Valassidis (Gallimard)

Le 23 novembre 2022, dans le cadre du Salon dans la ville du Salon du livre de Montréal, l'UNEQ a organisé une activité à la Librairie du Square – Outremont autour des lauréates et lauréats des neuf dernières années. Cet événement intitulé « Travail en cours » a rassemblé cinq d'entre eux afin qu'elles et ils lisent devant public des extraits de leur projet en cours d'écriture. L'animateur ouvrait ensuite un dialogue avec le public en réaction aux extraits lus. Cette soirée inédite visait à permettre à des auteurs et autrices de sortir de la solitude de l'écriture, mais aussi au public d'approcher l'aspect artisanal de la littérature, en lui donnant un accès privilégié à leur atelier.

L'événement a rassemblé les lauréates et lauréats David Clerson, Paul Kawczak, Alexandre McCabe, Marie-Ève Thuot et Myriam Vincent, et était animé par Éric Simard. Il est inspiré des soirées littéraires WIP - Work In Progress organisées en France depuis 2012, et accompagnées depuis 2022 par l'Agence WIP.

Le 26 février 2023, lors d'un événement au Salon du livre de l'Outaouais, les lectrices et lecteurs ont dévoilé les trois finalistes de chaque catégorie :

Finalistes de la sélection québécoise

- *Plessis*, Joël Bégin (VLB Éditeur)
- *Dans la nuit arctique*, Yann Fourny (Leméac)
- *Morel*, Maxime Raymond Bock (Le Cheval d'août)

Finalistes de la sélection hors-Canada

- *Le mage du Kremlin*, Giuliano da Empoli (Gallimard)
- *Les enfants endormis*, Anthony Passeron (Globe)
- *Pourquoi pas la vie*, Coline Pierré (L'Iconoclaste)

« Ce fut encore une fois une formidable saison, tous nos membres ont manifesté leur volonté de poursuivre l'aventure l'année prochaine. »

Philippe Fortin, libraire et animateur à la librairie Marie-Laura



Salon du livre de Montréal | 23 novembre 2022

« Être sélectionnée pour les Rendez-vous du premier roman a été une expérience époustouflante pour moi qui a eu de nombreuses retombées positives sur ma carrière, puisque ça m'a permis d'être lue par des centaines de lecteur-ice-s au Québec et en France et de faire de nombreuses rencontres extrêmement enrichissantes. Mon livre n'aurait jamais pu rayonner autant sans ce prix ! »

Myriam Vincent, lauréate du Prix des Rendez-vous du premier roman-Lectures Plurielles 2022



Salon du livre de l'Outaouais | 26 février 2023

Les lauréats 2023

Les deux lauréats ont été dévoilés le 15 mars 2023, lors d'une annonce en ligne présentée par Claudia Larochelle et par des lectrices des Rendez-vous du premier roman. Du côté de la sélection québécoise, Maxime Raymond Bock a remporté le Prix des Rendez-vous du premier roman-Lectures Plurielles avec *Morel* (Le Cheval d'août) et du côté hors-Canada, le lauréat est l'écrivain Giuliano da Empoli, avec son premier roman, *Le mage du Kremlin* (Gallimard). Maxime Raymond Bock a reçu une bourse de 1 000 \$.

Les deux lauréats ont été invités à participer au Festival littéraire international Metropolis bleu, à Montréal, en avril 2023, et au Festival du premier roman de Chambéry, en France, en mai 2023.

Pour en savoir plus : www.premierroman.ca.

Les résidences d'écriture

Écrivaines et écrivains en résidence

L'UNEQ coordonne régulièrement des programmes de résidences d'écriture dans les bibliothèques publiques de Montréal, grâce à un partenariat avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et en collaboration avec les Bibliothèques de Montréal, ainsi que des échanges de résidences d'écriture à l'international en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

L'objectif des résidences dans les bibliothèques publiques montréalaises, d'une durée de six mois, est de familiariser le public avec le travail d'une écrivaine ou d'un écrivain et de permettre à ceux-ci de réaliser un projet artistique de concert avec la communauté de la bibliothèque participante, tout en poursuivant leur propre travail de création. Chaque résidence est assortie d'une bourse de 15 000 \$, dont 10 000 \$ provenant du CAM et 5 000 \$ de la bibliothèque-hôte.

Les écrivaines Lula Carballo, Marie-Denise Douyon et Maude Jarry ont remporté les trois résidences d'écriture et de médiation culturelle dans des bibliothèques publiques montréalaises dotée chacune d'une bourse de 15 000 \$.

Ces résidences se dérouleront entre mai et novembre 2023. Les lauréates partageront leur temps entre un travail de création littéraire et un projet de médiation culturelle s'adressant au public. La résidence de Lula Carballo se déroulera à la Bibliothèque L'Octogone (arrondissement de LaSalle). Celle de Marie-Denise Douyon aura lieu dans deux bibliothèques de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, soit la Bibliothèque de Côte-des-

Neiges et la Bibliothèque interculturelle. Maude Jarry effectuera sa résidence à la Bibliothèque du Plateau-Mont-Royal, dans l'arrondissement du même nom.

Résidences d'écriture internationales

Programmes de résidence du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Les programmes de résidence internationaux gérés par le Conseil des arts et des lettres du Québec ont repris leurs activités en 2022. L'UNEQ a ainsi pu accueillir de nouveau l'écrivaine belge Lola Mansour (Fédération Wallonie-Bruxelles) du 4 mars au 30 avril 2022. Lola Mansour avait dû écourter sa résidence en mars 2020 en raison de la pandémie.

Du 1^{er} mai au 30 juin 2022, s'en est suivie la résidence d'un deuxième écrivain belge, Dominique Maes.

Du 2 août au 31 octobre 2022, c'est l'écrivaine mexicaine Astrid Rosalinda López Méndez qui a été accueillie au studio Le Rigaud géré par l'UNEQ.

Enfin, l'écrivaine belge Béatrice Renard est arrivée le 3 mars 2023 à Montréal, pour une résidence courant jusqu'au 26 avril.

Résidences d'écriture de la Villa Marguerite-Yourcenar

Dans le cadre de la saison culturelle québécoise dans les Hauts-de-France 2021-2023, l'UNEQ a collaboré à un appel à résidence destiné aux écrivaines et écrivains québécois pour les années 2022 et 2023, à la Villa Marguerite-Yourcenar Résidence d'écrivains/ Département du Nord. Cet appel en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris, a permis

à deux écrivaines de séjourner à la Villa en 2022 : Vanessa Bell a obtenu la résidence pour le mois d'avril et Annie-Claude Thériault, pour le mois de décembre. Un nouvel appel a été lancé le 1^{er} février 2023 pour une résidence qui se déroulera en juin.

« Je garde un souvenir impérissable, de riches amitiés et de solides liens professionnels toujours actifs de la Villa Marguerite Yourcenar. »

Vanessa Bell, résidente à la Villa Marguerite-Yourcenar



Les bourses d'écriture

La bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture

Inaugurée en 2012 par l'UNEQ, la bourse d'écriture Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture est remise une fois l'an à une membre ou un membre de l'UNEQ pour un projet de fiction en cours d'achèvement. Offerte par la Caisse Desjardins de la Culture et dotée d'un montant de 3 000 \$, cette bourse honore la mémoire de Jean-Pierre Guay, écrivain dont le travail à la présidence de l'UNEQ de 1982 à 1984 a marqué l'évolution des conditions socio-économiques des écrivains, notamment par un règlement important dans le dossier des droits de reprographie et par la création du Fonds de secours Yves-Thériault.

Le 14 juin, cette 10^e bourse a été remise à Valérie Forgues pour son projet de roman d'autofiction, *Ramanchée*, sur le refus de la maternité, à l'occasion du 5 à 7 de l'UNEQ à la Maison de la littérature à Québec. Le jury rimouskois était formé des écrivaines Camille Deslauriers et Aimée Lévesque et de l'écrivain Paul Chanel Malenfant, et s'est dit impressionné par le projet très articulé et emballant de Valérie Forgues, au propos actuel, irrigué par une vaste culture littéraire.

La bourse Charles-Gagnon

Créée en 2019 par la Fondation Lire pour réussir, la bourse Charles-Gagnon est assortie d'un montant de 3 000 \$. Cette bourse est remise une fois l'an à une écrivaine ou un écrivain du Québec, membre ou non de l'UNEQ, pour un projet d'écriture en cours d'achèvement. Deux genres littéraires sont admissibles à ce concours annuel, l'essai et l'ouvrage à caractère historique (monographie, biographie). Cette bourse a vu le jour grâce à un don de 30 000 \$

à la Fondation Lire pour réussir. Cette dernière a mandaté l'UNEQ pour gérer ce concours en son nom.

L'historienne Catherine Ferland a remporté la bourse Charles-Gagnon 2022 pour un projet intitulé *Histoire de la mort à Québec*. Le jury a apprécié l'ampleur du sujet, de la préhistoire au XX^e siècle, son éclairage neuf (le thème des cimetières mis à part, il existe peu de monographies historiques sur la mort au Québec) et sa pertinence dans une société vieillissante.

Le jury était formé de la biographe Nicolle Forget, de l'essayiste Alain Vadeboncoeur et de l'écrivaine Gabrielle Lebeau (lauréate de la bourse Charles-Gagnon 2021), trois membres de l'UNEQ établis en Montérégie.

La bourse Jean-Marie-Poupard

Créée en 2021 par la Fondation Lire pour réussir, la bourse Jean-Marie-Poupard, assortie d'un montant de 3 000 \$, honore la mémoire de l'écrivain Jean-Marie Poupard (1946-2004). La Fondation Lire pour réussir a mandaté l'UNEQ pour gérer ce concours.

Cette bourse est remise à une écrivaine ou un écrivain du Québec, membre ou non de l'UNEQ, ayant déjà publié deux ouvrages littéraires chez des éditeurs agréés ou reconnus et qui prévoit explorer un nouveau genre littéraire, hors de sa pratique artistique habituelle, ou alors s'aventurer dans un autre champ artistique pour un projet en cours ou à venir. Il s'agit donc d'une bourse d'exploration.

C'est l'écrivaine Mélanie Gélinas qui a reçu la bourse en 2022. Celle-ci lui a été remise le 16 juin, à l'occasion d'un 5 à 7 estival de l'UNEQ à la Maison des écrivains à Montréal. Le jury était composé de l'écrivaine Réjane Bougé

et des écrivains Hugues Corriveau et Charles Prémont. Son projet intitulé *Un fil blanc sur un vêtement noir*, aborde le travail de deuil par l'écriture poétique. Le jury salue chez Mélanie Gélinas l'originalité d'un projet qui ose déranger, une écriture forte et sa maîtrise du vers libre.

Bal littéraire

Le Festival international de la littérature (FIL) et l'UNEQ ont coproduit cet événement littéraire et festif pour célébrer la fin de la 28^e édition du festival.

Le 1^{er} octobre, cinq écrivaines et écrivains invités se sont réunis pour élaborer ensemble une fable commune. La contrainte : chaque fin de chapitre devait se terminer par le titre d'une chanson qui fait danser. Le lendemain, lors de la soirée de clôture du Festival international de littérature 2022 (FIL), cette histoire collective a été livrée sur scène, à plusieurs voix. À chaque fin de chapitre, le DJ lançait la chanson nommée et le public était invité à danser, swinguer, twister. Près d'une centaine de personnes étaient au rendez-vous !

Les écrivaines et écrivains invités étaient Simon Boulerice, Guillaume Corbeil, Alain Farah, Claudia Larochelle et Élise Turcotte, accompagnés par Dominiq Hamel aux platines.

Le concept a été créé par le dramaturge français Fabrice Melquiot en 2005. Depuis, des bals littéraires ont essayé partout en France, mais aussi à Londres, Berlin, San Francisco, Rome, Madrid, Genève... et désormais Montréal.

« Quelle soirée mémorable !
Merci au FIL, merci à l'UNEQ !!! »

Alain Farah

Table ronde ANEL-UNEQ dans le cadre du Festival Québec en toutes lettres

Depuis plusieurs années, l'ANEL et l'UNEQ organisent de concert une table ronde sur des sujets communs à l'occasion du festival Québec en toutes lettres.

Le 23 octobre 2022 à la Maison de la littérature à Québec, l'ANEL et l'UNEQ ont rassemblé deux duos d'auteur-rices-éditrices composés de Simon Boulgerice et Véronique Fontaine (directrice générale, Fonfon), et Catherine Lafrance et Anne-Marie Villeneuve (éditrice, Druide) autour de la thématique *De l'écriture à l'édition, une rencontre axée sur la confiance et la créativité*. Devant plus de 60 personnes, ils ont répondu à ces questions en partageant leur expérience et leur complicité. L'activité était animée par Pascal Raud.



Crédit photo : David Cannon

Un enregistrement est disponible sur la chaîne YouTube du Festival jusqu'à l'automne 2023 : www.youtube.com/watch?v=jKKx8MdhqOQ

La ligue d'improvisation littéraire

Après deux années de suspension en raison de la pandémie, la Ligue d'improvisation littéraire a pu reprendre ses activités en 2022.

Le 8 mai, à l'occasion du Festival international littéraire Metropolis bleu, un spectacle dévoilant les finalistes du Prix des Horizons imaginaires a été organisé à l'auditorium de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). En première partie, l'écrivaine Mireille Gagné, lauréate du prix en 2021 pour *Le lièvre d'Amérique* (La Peuplade) et l'écrivain Sylvain Neuvel, écrivain prolifique dans les genres de l'imaginaire, ont lu des textes de leur répertoire. La deuxième partie mettaient à l'honneur les finalistes 2022 du Prix des Horizons imaginaires :

Chris Bergeron (*Valide, XYZ*), Fanie Demeule (*Highlands, Québec Amérique*) et Charles Quimper (*Une odeur d'avalanche, Alto*). Une trentaine de personnes ont ainsi pu apprécier les comédiennes Diane Lefrançois et Brigitte Soucy qui, accompagnées du musicien Yves Morin, ont improvisé à partir des extraits lus.

Le 4 novembre, la Ligue d'improvisation littéraire s'est rendue à Québec, à la Maison de la littérature. Les écrivaines J.D. Kurtness, Erika Soucy et Mélissa Verreault étaient à l'honneur. Le trio d'improvisation était composé de Réal Bossé, Diane Lefrançois et Brigitte Soucy, avec Yves Morin à l'interprétation musicale. Plus de 80 personnes étaient au rendez-vous.



La Ligue d'improvisation littéraire à la Maison de la littérature (Québec)

Crédit photo : UNEQ

L'UNEQ DANS LES RÉGIONS

Comité des régions

Le Comité des régions est composé d'ambassadrices et ambassadeurs de l'UNEQ nommés par la direction de l'UNEQ : Valérie Harvey, Anne-Brigitte Renaud, Charles Sagalane et Erika Soucy. Le comité rassemble également une coordonnatrice du comité provenant de l'équipe, Stéphanie Lemétais, et le directeur général, Laurent Dubois.

Autres rencontres avec des organismes en région

- **Le 26 octobre** : rencontre de l'adjointe à la direction générale avec les autrices et auteurs de Lo-Ely (Laurentides) pour présenter les programmes et services de l'UNEQ.
- **Le 29 novembre** : rencontre de l'adjointe à la direction générale avec les étudiantes et étudiants en création de l'université Laval pour présenter les programmes et les services de l'UNEQ.
- **Le 8 février** : rencontre de l'adjointe à la direction générale avec les étudiantes et étudiants en lettres du Cégep de Saint-Hyacinthe pour présenter les programmes et les services de l'UNEQ.
- **Le 8 février** : intervention de la conseillère juridique principale de l'UNEQ sur la nouvelle loi sur le statut de l'artiste lors d'une conférence organisée par Culture Montérégie.

Collaboration avec les associations régionales

Des rencontres ont été organisées de concert avec les associations régionales d'écrivaines et d'écrivains dans le but d'aider leurs membres à en savoir plus sur le statut professionnel de l'artiste, le contrat d'édition, le droit d'auteur, les programmes de rencontres, les services de l'UNEQ, etc.

Deux associations régionales ont convié l'UNEQ pour des sessions d'information sur la loi sur le statut de l'artiste et les enjeux touchant les négociations d'ententes collectives et les conditions de représentation de l'UNEQ :

- **Le 8 février** : rencontre du directeur général et de l'adjointe à la direction générale avec les membres de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie (AAAE).
- **Le 21 février** : rencontre du directeur général, de l'adjointe à la direction générale et de la coordonnatrice du Comité des régions avec les membres de l'association des Écrivain·e·s de la Sagamie.

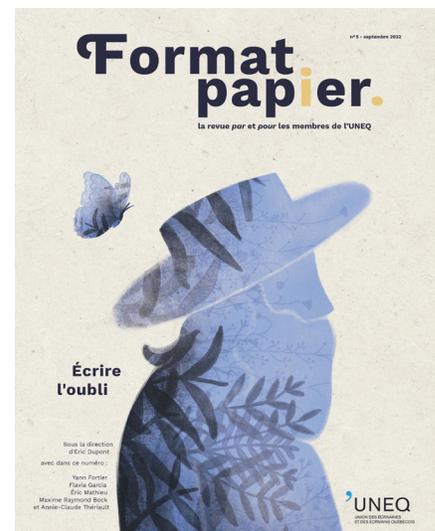
Format papier

L'UNEQ a poursuivi la conception et la production du périodique semestriel *Format papier*, pour un numéro publié en septembre 2022. Ce cinquième numéro a été dirigé par Eric Dupont et s'intitulait *Écrire l'oubli*.

Il rassemblait des textes des écrivaines et écrivains Yann Fortier, Flavia Garcia, Éric Mathieu, Maxime Raymond Bock et Annie-Claude Thériault.

Format papier, comme son nom l'indique, est exclusivement disponible en imprimé et est une revue de l'UNEQ réalisée par et pour les membres.

Les membres n'ayant pas reçu les numéros précédents peuvent en faire la demande auprès de l'équipe de l'UNEQ.



Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ

Depuis 2019, l'UNEQ forme des jurys régionaux pour les bourses Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture et Charles-Gagnon, pour reconnaître l'apport de ses membres en région.

Le jury de la bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture, remportée par Valérie Forgues, était constitué de Camille Deslauriers, professeure en création littéraire à l'Université du Québec à Rimouski, de l'écrivain Paul Chanel Malenfant, professeur de littérature retraité (Cégep de Rimouski, Université du

Québec à Rimouski) et de l'écrivaine Aimée Lévesque (lauréate de la bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture en 2021), résidente de Rimouski.

Le jury de la bourse Charles-Gagnon, remportée par l'historienne Catherine Ferland, était constitué de la biographe Nicolle Forget, de l'essayiste Alain Vadeboncoeur et de l'écrivaine Gabrielle Lebeau (lauréate de la bourse Charles-Gagnon 2021), trois membres de l'UNEQ établis en Montérégie.

5 à 7 des membres à Québec



L'UNEQ a été heureuse de reprendre ce rendez-vous qui avait été initié en 2018. Le 14 juin 2022, des membres de l'équipe de l'UNEQ se sont déplacés à Québec pour rencontrer les membres, l'occasion également de remettre les deux bourses susmentionnées : la bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture à Valérie

Forgues et la bourse Charles-Gagnon à Catherine Ferland. Ce rendez-vous s'est tenu à la Maison de la littérature et a rassemblé une vingtaine de membres. Il a aussi été l'occasion de célébrer la nouvelle loi sur le statut de l'artiste et de présenter les différentes actions et réalisations de l'UNEQ de l'année en cours.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Mutualiser les données du secteur du livre

Dans le but d'améliorer le rayonnement et la découvrabilité des écrivaines et écrivains québécois sur le Web, l'UNEQ a continué de collaborer au projet sur la mutualisation des données de L'ÎLE avec d'autres bases de données du secteur du livre — celles de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ) et de la Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF), entre autres. Ce projet qui a été mis en chantier par le comité sectoriel du livre du Plan culturel numérique du ministère de la Culture et des communications et une chaire de recherche de Polytechnique Montréal est toujours en cours et les travaux se poursuivent. Au cours des prochaines années, l'UNEQ continuera de récolter et de formater les données sur la littérature québécoise et espère ainsi augmenter la découvrabilité des arts littéraires québécois sur le Web.

Aboutissement du projet Créer du lien

Le projet Créer du lien, initié et coordonné par Productions Rhizome dans le programme de financement *Ambition numérique*, a été mené à terme cette année. L'UNEQ est fière d'avoir participé à plusieurs des quatre volets qui constituaient ce projet :

- Alimenter les données Wiki (Wikidata) avec plusieurs données de L'ÎLE : 1 850 autrices et auteurs québécois et 25 000 titres d'œuvres littéraires ont été ajoutés à la banque de données de l'encyclopédie universelle.

- Former des écrivaines et des écrivains à contribuer de façon adéquate à l'encyclopédie libre Wikipédia : deux rendez-vous ont eu lieu pour atteindre cet objectif, le premier offert par des wikipédistes mandatés par la Fondation Lionel-Groulx et le second offert par Rhizome (notons la participation de l'écrivaine Claire Varin à ce second rendez-vous qui s'est prêtée au jeu en devenant l'objet des recherches et des textes rédigés par les participantes et participants).
- Cultiver des liens entre tous les partenaires du projet en créant une interface de programmation d'application (API) qui leur permettra d'utiliser une base de données harmonisée. À cette fin, l'UNEQ a rencontré l'équipe de l'agence LaCogency et des ponts importants ont été créés entre les différentes bases de données déjà disponibles.
- Organiser des « tapis rouges » pour les écrivaines et les écrivains québécois lors des principaux salons du livre au Québec afin de réaliser des photos de qualité, libres de droit, puis de les téléverser dans Wikicommons.
- Depuis le lancement de Créer du lien en 2021, 530 articles en français portant sur des écrivaines et écrivains québécois ont été bonifiés ou créés dans l'encyclopédie libre Wikipédia. Actuellement, 947 articles sont disponibles sur la plateforme grâce au travail de 9 wikipédistes à temps partiel et 6 509 sources secondaires. Sur les 530 articles, 229 portent sur des femmes autrices, soit 43 % du corpus. De plus, 120 citoyennes et citoyens ont été initiés aux rouages de Wikipédia lors des 11 ateliers offerts à Gatineau, Québec et Montréal, ainsi

qu'en mode virtuel, augmentant le nombre de contributrices et contributeurs francophones. (source : productionsrhizome.org/fr/accueil/10623/succes-du-projet-creer-du-lien)

Améliorer la découvrabilité de la littérature québécoise

Depuis plusieurs années, nous savons que les moteurs de recherche, dont Google, puisent leurs informations et leurs recommandations dans certaines bases de données et notamment les données Wiki. Wikipédia est donc un des outils permettant aux autrices et auteurs d'obtenir une meilleure visibilité sur le Web. Dans cette optique, toujours en collaboration avec Productions Rhizome, l'UNEQ a participé à l'initiative « Les arts littéraires québécois et canadiens francophones sur les plateformes Wikimedia » qui vise à améliorer et enrichir les contenus des écrivaines et écrivains québécois et canadiens francophones, incluant les écrivaines et écrivains autochtones et de la diversité culturelle, ainsi que leurs œuvres littéraires, sur Wikipédia, Wikimedia Commons et Wikidata. Un premier Wikithon #ArtsLitt s'est tenu à la Grande bibliothèque, le 26 mars 2023, rassemblant plusieurs participantes et participants qui ont bonifié de nombreuses données sur les œuvres de la littérature canadienne francophone.

ÉQUIPE

Membres du conseil d'administration

Suzanne Aubry, présidente
Mélissa Verreault, vice-présidente
Catherine Lafrance, trésorière
Mathieu Boutin, trésorier (jusqu'en décembre 2022)
Pierre-Luc Landry, administrateur (jusqu'en décembre 2022)
Karine Légeron, administratrice
Marie-Hélène Marcoux, administratrice
Natasha Kanapé Fontaine, administratrice (jusqu'en juin 2022)
Pierre-Yves Villeneuve, administrateur (à partir de janvier 2023)

Équipe de l'UNEQ

Laurent Dubois, directeur général
Jean-Sébastien Marsan, adjoint à la direction générale et directeur des communications (jusqu'en décembre 2022)
Geneviève Lauzon, adjointe à la direction générale
Marine Vigneux, responsable de l'administration et des finances
Stéphanie Lemétais, chargée de projets et coordonnatrice du Comité des régions
Angelica Carrero, conseillère juridique principale (arrivée en août 2022)
Eléna Deleuze, conseillère juridique (d'août à décembre 2022)
Hélène Gadé, responsable des communications
Léa Vanden Castele, chargée de communication et des relations médias, et adjointe au directeur général (arrivée en décembre 2022)
Naïla Aberkan, adjointe administrative chargée de l'information aux écrivaines et écrivains (en congé maternité à partir de janvier 2023)
Noémie Payette-Gonthier, technicienne administrative (arrivée en février 2023)
Danielle Létourneau, intendante de la Maison des écrivains

Comité des régions en 2022-2023

Valérie Harvey, ambassadrice
Stéphanie Lemétais, coordonnatrice du Comité
Anne-Brigitte Renaud, ambassadrice
Charles Sagalane, ambassadeur
Erika Soucy, ambassadrice

In memoriam

Luc Bureau : 2 mars 2023
Nicole Fontaine : 27 octobre 2022
Lori Saint-Martin : 22 octobre 2022
Simon Roy : 15 octobre 2022
Micheline Lachance : 7 avril 2022

Membres d'honneur

Gérard Bessette †
Gérard Bergeron †
Marie-Claire Blais †
Nicole Brossard
Pierre Dansereau †
Paule Daveluy †
Marcel Dubé †
Jacques Ferron †
Gratien Gélinas †
André Gervais
Roland Giguère †
Jacques Godbout
Anne Hébert †
Gilles Hénault †
Douglas-Gordon Jones †
Paul-Marie Lapointe †
Monique LaRue
Rina Lasnier †
Félix Leclerc †
Roger Lemelin †
Françoise Loranger †
Antonine Maillet
André Major
Clément Marchand †
Claire Martin †
Gaston Miron †
Pierre Morency
Fernand Ouellette
Anthony Phelps
Alphonse Piché †
Jean-Guy Pilon †
Claude Robinson
Gabrielle Roy †
Janou Saint-Denis †
Félix-Antoine Savard †
Yves Thériault †
Michel Tremblay
Bertrand Vac †
Gilles Vigneault



UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS



Maison des écrivains

3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8
514 849-8540 | sans frais 1 888 849-8540

uneq.qc.ca

ecrivez@uneq.qc.ca

L'UNEQ bénéficie du soutien financier de :



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Québec